

Élections municipales le dimanche 1er novembre 2009

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 2 OCTOBRE 2009 POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

En vue des élections municipales qui se tiendront le 1^{er} novembre prochain, la présidente d'élection, Me Sophie Laflamme, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'au 2 octobre 2009 pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

Hôtel de ville
Bureau de la Présidente d'élection
147, rue Saint-Pierre
Saint-Constant (Québec)
J5A 2G2

À noter que les déclarations de candidature sont acceptées du 18 septembre 2009 au 2 octobre 2009, à 16 h 30.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins 50 électeurs de la municipalité pour le poste de maire, et d'au moins 25 électeurs de la municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser à la Présidente d'élection au numéro suivant (450) 638-2010 poste 7533. On peut également consulter la section spéciale sur les élections municipales du site Internet du Directeur général des élections, à l'adresse www.electionsquebec.qc.ca ou communiquer avec son Centre de renseignements :

Par téléphone : 1 888 ÉLECTION (1-888-353-2846)

Par courriel : dgeq@dgeq.qc.ca